

Le Conseil des Sages de Carry-le-Rouet

Port de Carry-le-Rouet



Carry-le-Rouet, charmante cité balnéaire appelée « perle de la Côte Bleue » compte 6 300 habitants recensés (plus du double en période estivale).

Située en bord de mer à quelque vingt-cinq kilomètres à l'ouest de Marseille, elle offre depuis ses falaises une magnifique vue sur la rade de la cité phocéenne. Elle attire de nombreux visiteurs et notamment à l'occasion de ses oursinades en février.

Carry-le-Rouet doit sa notoriété à Fernandel qui possédait une villa dominant le port, dans laquelle il aimait venir se ressourcer l'été ou entre deux tournages.

Carry possède un vivier important de retraités dynamiques et actifs aux compétences et expériences diversifiées qui ont mis très tôt leur potentiel au service de la commune et de son premier magistrat.

C'est ainsi qu'est né en 1986 le Trait d'Union Carryen, club de retraités se réunissant périodiquement, réfléchissant et travaillant sur des problèmes conjoncturels à leur initiative ou à la demande des édiles auxquels il livre ses conclusions et suggestions.

Pour donner une impulsion et rajeunir cette structure, le professeur Pierre Pene, maire de Carry-le-Rouet décide fin 1995 de créer un Conseil Communal des Sages à l'image des conseils d'anciens africains qu'il a connu lors de ses séjours professionnels en Afrique. Il en confie la mise sur pied et la présidence déléguée à M. Jean Paul, jeune retraité, président d'un comité d'intérêt de quartier local, professeur et directeur du centre régional de l'Ecole Nationale d'Assurances.

Le conseil communal des sages, présidé par le maire et animé par le président délégué est créé le 15 avril 1996. Il compte initialement 25 membres nouvellement recrutés par cooptation ou provenant du Trait d'Union Carryen.

Elément consultatif et force d'études et de propositions, régi par un règlement intérieur établi par le président délégué Jean Paul, le conseil traite, sous sa présidence et son impulsion, une douzaine de dossiers la première année, le double la seconde, et plus de quatre-vingts en cinq ans.

En 2001, Jean Ciccariello, ingénieur métallurgiste spécialisé dans les techniques séparatives et le traitement des déchets

sidérurgiques en particulier, succède à Jean Paul et anime le conseil dans un esprit de coopération constructive avec les autorités municipales, dans le plus pur esprit des règles de base régissant tout Conseil des Sages.

En novembre dernier après deux mandats consécutifs, le maire désigne Claude Ibos, général du cadre de réserve, membre du conseil communal des sages depuis sa création, largement impliqué dans les activités associatives locales. Il lui appartient dorénavant d'animer et diriger au mieux le conseil récemment affilié à la Fédération en épaulant la municipalité dans le souci objectif du bien vivre de nos concitoyens.

Actuellement notre Conseil Communal des Sages, compte environ 70 membres.

Nous n'avons volontairement pas instauré de limite d'âge supérieure pour nos membres, certains Grands Anciens étant plus actifs que des plus jeunes, en revanche les membres absents à trois réunions plénières sans excuse valable peuvent être exclus par décision du bureau.

Les activités de notre conseil des sages ont été volontairement réduites durant la campagne des élections municipales. Elles se sont limitées à quelques réunions restreintes portant sur l'actualisation de notre règlement intérieur et à l'élaboration du programme d'activités 2008.

Le Professeur Pierre Pene, ayant été réélu, nous allons reprendre nos activités sans tarder.

Assemblée générale de la Fédération

Les 23 et 24 octobre 2008

Hôtel de région à Nantes

23 octobre : Assemblée Générale extraordinaire

14h30 - **Accueil des participants :**

Délégués des Villes et Conseils des Sages

- **Ouverture de la séance.**

- **Objet :** 1. Révision des Statuts et Approbation
2. Approbation du Règlement Intérieur

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la séance

24 octobre : Assemblée Générale ordinaire

Le programme de la journée et les documents vous seront adressés en temps voulu.

Pour les réservations d'hôtel, s'adresser par courrier, le plus tôt possible, à :

Fédération des Villes et Conseils des Sages
8, Place Charles de Gaulle
44220 Couëron
Tél. : 02 40 92 19 02

Editorial

Nous espérons que l'été qui commence sera agréable pour vous toutes et vous tous. Après cette période estivale dont il nous faut bien profiter, la rentrée s'annoncera très active pour notre Fédération.

Une nouvelle Assemblée générale est d'ores et déjà programmée le 24 octobre prochain, précédée, le 23 octobre, d'une Assemblée générale extraordinaire.

Cette dernière nous permettra de procéder aux modifications des statuts et du règlement intérieur de la Fédération pour permettre la création de délégations, conformément aux conclusions de l'assemblée générale d'Arles en 2007.

Ces assemblées se tiendront à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire qui nous avait déjà accueillis en 2005. Engagée depuis plusieurs années dans une remarquable démarche de démocratie territoriale, la Région Pays de la Loire est en effet attachée à favoriser l'expression citoyenne dont celle des seniors. Faisant suite aux

assises qui se sont déroulées en 2005, de nouvelles rencontres régionales de la démocratie participative y auront d'ailleurs lieu à l'automne prochain. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la Fédération est conviée à participer à cet événement.

Suite aux élections municipales de mars dernier, de nombreuses villes ont contacté la Fédération afin de créer des conseils de sages. Nous l'espérons et c'est donc un succès. La plupart d'entre elles sont des communes de plus de 1000 habitants. Les demandes proviennent essentiellement de majorités déjà en place lors du précédent mandat, quelle que soit leur couleur politique.

Par ailleurs, la Fédération est fréquemment conviée à participer à des forums citoyens. C'était le cas pour les Rencontres intergénérationnelles du Conseil général des Côtes d'Armor ainsi que pour la Journée citoyenne organisée par la ville de Joué-les-Tours et le Conseil général d'Indre et Loire. Tant que faire se peut, un

Sommaire

P.2-3 : **Rencontres et contacts**

P. 4 : **Le Conseil des Sages de Carry-le-Rouet**

Tout courrier doit être adressé à :
Fédération des Villes et Conseils de Sages
Hôtel de Ville
8, place Charles-de-Gaulle
44220 Couëron
Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

ou plusieurs représentants de la Fédération se déplacent pour honorer ces invitations et communiquer sur les activités de la Fédération.

Ce travail bénévole prend du temps, consomme de l'énergie et vaut bien un coup de chapeau !

Sachez enfin que notre Fédération peut désormais se targuer d'avoir une renommée internationale ! Radio Canada, l'équivalent de radio France au Canada, s'est en effet déplacée jusqu'à nous pour faire un reportage sur le phénomène « Conseils de Sages » en France. Cette émission donnera peut-être naissance à de nombreux conseils outre-atlantique !

Bon été à toutes et à tous !



Jean-Claude Constant,
Vice-Président de la
Fédération



Jean-Pierre Fougerat,
Président de la Fédération des Villes
et Conseils de Sages
Maire de Couëron
Conseiller général de Loire-Atlantique

Retenez la date des AG : 23 et 24 octobre 2008 à l'hôtel de région de Nantes.

Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Claude Constant, Jacqueline Perrin et Marie Dzepina.

Crédits photos : FVCS. Maquette : Service Communication de la Ville de Couëron (44).

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

Faites-vous connaître

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

Rencontres et contacts

La Fédération a été sollicitée pour des rencontres à Plédran (22), Joué-lès-Tours (37) mais également avec Radio Canada à Couëron.



Robert et Dorothée

Dans le cadre d'un projet radiophonique canadien portant sur la réalisation de reportages sur les seniors en Europe, des journalistes de Radio Canada ont contacté Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat et initiateur des conseils de sages en France. La Ville de Couëron a ensuite été sollicitée par ces mêmes journalistes, Dorothée Giroux et Robert Landry, qui ont assisté à une séance plénière du Conseil des Sages de Couëron à laquelle la Fédération était conviée. Nos président et 1^{er} vice-président y ont participé. Le Canada ne dispose pas d'instances semblables. Ils ont été très intéressés. Il sera possible de consulter leur compte rendu en septembre sur le site de Radio Canada.

Les rendez-vous ont été fructueux. Vous trouverez ci-dessous les comptes rendus de Joué-lès-Tours et Plédran. D'autre part, des élus ont souhaité notre déplacement dans leurs villes afin de les aider à créer un Conseil des Sages.

Beaucoup d'entre-eux ont consulté le site internet, rempli le formulaire de la dernière page. Le secrétariat a répondu à leur demande et envoyé toute documentation utile.

Des élus et des citoyens de leur commune se sont également déplacés au Siège social. C'est le cas de Fay-de-Bretagne (44).

Les contacts et demandes émanent de toutes les régions de France.

La consultation du site montre une évolution constante en nombre et origine : de 28 visites au mois de juin 2006, nous sommes passés à 168 en janvier 2008, 247 au mois de mai 2008 avec un pic en mars 2008 (298) au moment des élections municipales.

Les consultations proviennent en majorité de France, petites, moyennes et grandes villes ; mais aussi de Tahiti, Belgique, Algérie, Finlande, Canada etc...

1^{re} journée de la citoyenneté à Joué-lès-Tours

Le 31 mai se tenait la première journée de la Citoyenneté à l'Espace Malraux à l'initiative de M. Le Breton, maire de Joué-lès-Tours, 1^{er} vice-président du Conseil général d'Indre et Loire et de M. Gérard, 1^{er} adjoint au maire chargé de la citoyenneté et de la vie associative. Participaient à cette rencontre les villes ou Conseils de Sages de Blois (41), Amboise (37), La Roche-sur-Yon (85), Venansault (85), Niort (79) et la Fédération des Villes et Conseils de Sages représentée par notre 1^{er} vice-président.

M. Le Breton, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, a souligné l'importance de la démocratie électorale et de la démocratie participative, toutes deux nécessaires et complémentaires.

M. Hannover de l'Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale (ADELS) insiste sur l'intérêt pour une ville de développer la démocratie participative. Les conseils citoyens (conseils de quartier, conseil d'enfants, conseil des aînés) de Joué-lès-Tours ont présenté leurs réalisations.

L'assistance s'est ensuite divisée en trois groupes pour former des ateliers sur les thèmes suivants :

• **Atelier 1 Jeunes et civiques** « Pourquoi et comment élargir la participation des jeunes ? »

L'animation était assurée par l'ANACEJ, Ville Amie des Enfants, l'UNICEF et le Réseau National des Juniors Associations.

• **Atelier 2 L'expertise des aînés** « Valeur ajoutée de leur expérience dans la décision municipale et impact sur le lien social ? »

L'animation était assurée par la Fédération des Villes et Conseils de Sages avec la participation des Conseils de Sages de La Roche-sur-Yon, Venansault, Blois et Amboise.

• **Atelier 3 Citoyens acteurs** « Comment élargir la participation au plus grand nombre et quels mécanismes d'écoute mettre en place ? »

L'animation était assurée par M. Hannover de l'ADELS avec la participation de l'adjoint au Maire, de la responsable de la vie participative de la Ville de Niort et des conseillers délégués à la qualité de la vie dans les quartiers de Joué-lès-Tours.

En fin de journée tout le monde s'est retrouvé pour faire la synthèse des travaux des ateliers et dégager des perspectives.

Pour clôturer cette journée, une soirée multi-culturelle autour d'un buffet à thème était organisée par le conseil des enfants et animée par les associations jocondiennes.



Rencontres et contacts

Côtes d'Armor 2 mille 20

La Direction des Solidarités du Conseil général des Côtes d'Armor a organisé, le 29 mai 2008, une rencontre sur le thème :

« **Vivre ensemble l'intergénérationnel aujourd'hui** »
Une solidarité entre les âges, aujourd'hui et demain.

La séance est présidée par M. Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor et animée par M^{me} Carine Rocchesani, journaliste.

M^{me} Raoult, Maire de Plédran accueille les participants.

De nombreux intervenants feront part de leurs expériences dont un représentant de la Fédération des Villes et Conseils de Sages ainsi que deux membres de Conseils des Sages des Villes du Pouliguen et de Couëron.

• La parole est d'abord donnée à M^{me} Myriam Van Espen, experte internationale en vieillissement de la population auprès de la commission européenne et expert-qualité auprès des services du 1^{er} Ministre et du Secrétariat d'Etat aux personnes âgées de France. Elle relève :

• L'allongement de la durée de vie (20 ans entre 1945 et 2000) ;

• Les conséquences sur la croissance, la cohésion sociale, l'emploi...

• L'enjeu est de faire cohabiter harmonieusement les générations. Pour cela des programmes sont menés notamment à Angers (49) depuis 1998 - Anderlecht aux Pays-Bas. En Angleterre, les actions ont pour but d'intégrer une dimension intergénérationnelle en entreprise.

Site à consulter : www.seniorinnovation.com.

Objectif : créer une société pour tous les âges.

• Sont apportés des témoignages d'expériences significatives et innovantes de construction de liens sociaux entre les personnes âgées et le reste de la population :

1. « **Le temps pour toiT** » : habitat solidaire et intergénérationnel.
2. « **Les coopératives d'habitations** » en Allemagne.
3. « **La transmission de la mémoire** » DVD réalisé par des adolescents et intitulé « Et quand vous étiez jeunes... »
4. « **La transmission de savoir-faire** ».
5. « **Le Café des Ages** ».
6. « **Lire et faire lire** ».
7. **La Fédération des Villes et Conseils de Sages**.
8. Les Conseils des Sages avec : « **Le site intergénérationnel de Bessonneau** » à Couëron inspiré de l'expérience de Saint-Apollinaire en Côte d'Or et la collaboration du Conseil des Jeunes et du Conseil des Sages du Pouliguen **sur le handicap**.
9. « **Rencontres intergénérationnelles autour d'Internet** ».

Pour toute information ou précision, contacter :

Conseil général des Côtes d'Armor
Mission Côtes d'Armor 2020
Place du Général de Gaulle B.P. 2371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. : 02 96 77 32 02
Site : www.cotesdarmor.fr
Courriel : cotesdarmor2020@cg22.fr

Les membres du Bureau de la F.V.C.S. au travail lors de la réunion du Pouliguen, le 29 avril 2008.

Les nouveaux élus (Loïc Debatisse, 1^{er} adjoint et Daniel Pihour, adjoint aux Finances), référent et suppléant du Conseil des Sages de cette ville, nous ont aimablement accueillis.



Ce jour-là, le Bureau a travaillé sur les dossiers suivants :

La révision des statuts,
La création des délégations régionales,
La transformation du site de la Fédération,
Les réponses à apporter aux demandes des nouveaux élus sur les projets de création de Conseils des Sages.

Rappel : composition du bureau
Jean-Pierre Fougerat -
Jean-Claude Constant -
Jacqueline Perrin - André Sabard -
Alain Laurent - Marie Dzépina -
Jean Picherit - Claude Poireault.

« **Ecrivez-nous ce que vous vivez** »

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

« **Vos projets et réalisations nous intéressent** »

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr